

La FI2T craint le pire

Dans un communiqué, la Fédération interprofessionnelle du Tourisme (FI2T) souligne l'insuffisance des mesures prises pour la survie des entreprises du tourisme et réclame notamment le report de la déclaration de mars et des cotisations CNSS du 1^{er} trimestre. Faute de quoi, la FI2T craint que « le secteur touristique va à la catastrophe ».

Communiqué

MESURES INSUFFISANTES POUR LE SECTEUR TOURISTIQUE

Lors d'une réunion organisée le 18 mars 2020 par Monsieur Mohamed Ali Toumi, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, avec les fédérations du secteur et Monsieur Elyes Fakhfakh, Chef du Gouvernement, nous avons exposé nos demandes de soutien au secteur touristique.

Depuis, les mesures prises restent très insuffisantes.

Si nous avons bien conscience qu'actuellement la priorité doit être accordée au secteur de la santé, il convient en parallèle d'éviter une catastrophe socio-économique. Les mesures de soutien annoncées par le gouvernement ne permettront pas d'éviter une débâcle économique à partir du mois d'avril 2020, sous la forme :

- de faillites de centaines d'entreprises touristiques (agences de voyages, hôtels, restaurants, artisans, guides professionnels, agences de location de voitures...),
- de la mise au chômage de dizaines de milliers d'employés du secteur. Rappelons que le secteur compte environ 100 000 emplois directs et 400 000 indirects. Environ 4 millions de Tunisiens dépendent directement ou indirectement de l'industrie touristique.

Les quatre mesures de soutien urgentes demandées par la Fi2T (Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien) étaient les suivantes :

- 1 – Prise en charge par l'Etat des salaires du mois d'avril et mai 2020.**
- 2 – Report ou suppression des cotisations sociales relatives aux 1er et 2ème**

trimestres 2020, sans pénalité, sans formalité et sans justification.

3 – Rééchelonnement des dettes fiscales (IS 2019, 1er acompte provisionnel, TVA, déclarations mensuelles des mois de mars et avril 2020...) sur une longue période, sans pénalité.

4 – Prêts bancaires de trésorerie avec accès facile et à taux très modéré, voire à taux zéro.

Sans un soutien fort de l'Etat et des organismes internationaux, le secteur touristique va à la catastrophe et cela impactera fortement l'économie puisque ce secteur représente 14 % du PIB national.

Le fait que le gouvernement exige le paiement dans les temps de la déclaration mensuelle du mois de mars et des cotisations sociales du premier trimestre 2020 prouve que les caisses de l'Etat sont vides.

Il est donc crucial que l'Etat continue de solliciter l'aide financière urgente des pays riches, des instances régionales et internationales (Union Européenne, FMI, Banque Mondiale, ONU...). Certes, certains organismes ont récemment commencé à donner ou à prêter à notre pays. Mais notre secteur a besoin de visibilité sur l'aide qui nous sera apportée à très court et moyen termes.

Monsieur Selim Azzabi, Ministre du Développement, de la Coopération Internationale et de l'Investissement, a dans les prochains jours un rôle clé à jouer pour mobiliser le soutien financier international en faveur de la Tunisie.

Houssem Ben Azouz

Président de la Fi2T (Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien)